

LA PROPRIETE INTELLECTUELLE





intellectuelle

Sommaire



N° 136
Hiver 2004/2005

Index des annonceurs

Bouygues Telecom	2 ^{ème} de couv.
7 ^{ème} PTI	3 ^{ème} de couv.
Sofis	4 ^{ème} de couv.
BSA France	page 75



46 rue barrois 75634 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 45 81 75 03 - Télécopie : 01 45 89 69 50
e-mail : aist@enst.fr - web : http://aist.enst.fr

DIRECTION : Dominique JEAN

RÉDACTION : Ce numéro a été préparé par Jean BERBINAU, Gérard CORRE, et Bernard POINT.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Martine LESAGE

Illustration de couverture réalisée par Jean Antoine MALOT

FABRICATION : Directeur Artistique : Jean VERCAUTEREN

Maquette : Pascal BELLORINI - pascal.bellorini@free.fr

ILLUSTRATIONS : GÉDÉON

- 3 EDITO : Bernard POINT (71)
- 5 AVANT PROPOS : par Bernard Brochand
- 6 La propriété intellectuelle : une arme stratégique dans les hautes technologies.
Par Vladislav BOUTENKO (94) & CHOPARD (94)
- 11 Le brevet rapporte plus que ses recettes d'exploitation. *Par Jacques LÉPINE & Philippe LAURIER*
- 14 Propriété Intellectuelle : une histoire revisitée du pot de terre contre le pot de fer.
Par Bernard DIAS (85) & Philippe LAURIER
- 19 Propriété Industrielle : l'apport d'une technologie française. *Par François VELTZ*
- 21 Creative Commons ou la propriété industrielle à la mode du logiciel libre. *Par Jean-Michel GOBET (91)*
- 24 Dépôt de logiciel : préconstituer la preuve de l'antériorité de ses droits. *Par Ambroise SOREAU*
- 29 Le droit des échanges de fichiers numériques. *Par Eric CAPRIOLI*
- 37 Les directives communautaires en droit d'auteur aujourd'hui. *Par Célia ZOLYNSKY*
- 43 L'histoire de l'art, les nouvelles technologies de l'information et le droit d'auteur. *Par Baribélémy JOBERT*
- 47 Une voie de sortie de crise. *Par Nicolas CURIEN (75) & François MOREAU*
- 52 Le piratage des services audiovisuels menace le futur de l'industrie des médias. *Par Jean GRENIER (61)*
- 54 Cinéma numérique : quels changements au-delà de la technologie ? *Par Etienne TRAINSEL (01)*
- 58 Copie illégale sur les réseaux P2P. *Par Guillaume PLANQUETTE*
- 63 Les industries culturelles face au numérique : banale modernité. *Par Philippe CHANTEPIE*
- 74 Copyright et Droit d'auteur *Par Pierre SIRINELLI*
- 75 La charte «Musique» *Par Jean BERBINAU*
- 78 Dossier Spécial : Les Télécommunications une histoire de coopération commencée il y a longtemps et... de plus en plus actuelle *par Claude RIGALIT*

RUBRIQUES :

- 86 • L'AIIST à l'international *par Frédéric CHAVINIER (90) & Julien FURIOLI (97)*
- 88 • Cinéma : Arletty de A à Y *par Stéphane BONNEFANT*
- 89 • Jazz : Les maîtres du Jazz *par Bernier l'Amateur*
- 89 • Gastronomie : Le club des nouveaux gastronomes *par Gérard CAMBILLAU (73)*
- 90 • La vie des Promos

PHOTOGRAPHIES : Les photographies des auteurs ont été fournies par les auteurs eux-mêmes.

RÉGIE PUBLICITAIRE : FFE - 18 av. Parmentier - 75011 Paris -

Jacques OLIVIER - Tél. : 01 53 36 20 36 - Fax : 01 53 36 37 82

e-mail : jac.olivier@ffe.fr

ABONNEMENTS : Siège Social : 46 rue barrois - 75634 PARIS

CEDEX 13 - aist@enst.fr

Tél. : 01 45 81 75 03 CCP n° 29854 N Paris

Abonnements annuels 2003 : 45 euros TTC

Numéro spécial : 22 euros TTC. Autres numéros : 11 euros TTC

N° de Commission Paritaire : 63 648

Les idées exprimées dans cette revue engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. Reproduction autorisée avec mention d'origine après accord de la publication.



intellectuelle

Des marques aux brevets, une technologie française immergée dans le droit de la propriété industrielle.

par François VELTZ

Nos économies contemporaines sont parfois qualifiées d'économies des connaissances. Les actifs immatériels des entreprises revêtent une importance stratégique dans l'environnement de concurrence exacerbé actuel.

Le recours à des outils logiciels capables de consolider et d'explorer les connaissances humaines, traduites en bases de données de volumétries en constante augmentation, est d'ores et déjà incontournable. Une technologie française ayant nécessité plus d'une décennie de recherche académique à très haut niveau a percé sur ce secteur stratégique pour les intérêts de la France. De nombreux acteurs utilisent quotidiennement les outils logiciels reposant sur cette technologie innovante – et brevetée : organismes et conseils en propriété industrielle, services des douanes et groupes industriels

luttant contre la contrefaçon, sociétés de services surveillant l'exploitation de marques sur le réseau Internet.

L'histoire même de cette innovation débute à l'Institut National de la Propriété Industrielle. Nous sommes en 1999. La société LTU Technologies dépose un brevet concernant un système d'indexation permettant la recherche et le filtrage d'images. Dès la phase d'examen du brevet, le potentiel de la technologie pour leurs propres activités n'échappe pas aux examinateurs ! Les titres de propriété industrielle ne sont en effet pas uniquement constitués de textes, ils peuvent contenir un logo, un design, un schéma technique de brevet. Tant et si bien que l'INPI devient le premier client de LTU. L'organisme public français n'aura de cesse de soutenir la société durant les tout premiers développements et le partenariat continue de porter ses fruits encore aujourd'hui.

L'INPI devient le premier organisme en propriété industrielle au monde à proposer la recherche d'antériorité par l'image, pour les dessins et modèles. Les professionnels de la Propriété Industrielle trouvent enfin à leur disposition un outil qui améliore considérablement l'exhaustivité et la rapidité de ce type de recherche, via le portail Plutarque. Tout récemment, la technologie s'étant encore affinée, les recherches concernant les marques figuratives comme les logos ont été mises à la disposition du public, plus large encore. La technologie s'applique désormais à quelque trois millions d'images et profite de technologies complémentaires comme la recherche en langage naturel ou la prédiction de classes de dépôt.

Les bases de données de brevets, bien que plus complexes à appréhender, tirent également partie de l'innovation. Le moteur de recherche d'images facilite le travail de tri des examinateurs de l'EPO (European Patent Office), submergés de demandes, en classant automatiquement en trois catégories (*flows*, *graphs* et *charts*) les cinquante millions d'images correspondant à autant de schémas techniques de brevets.

Le partenariat avec l'INPI se poursuit, cette fois dans le domaine de la lutte contre les contrefaçons. Nul n'ignore l'importance sociétale de ce phénomène, dont les conséquences en termes d'emploi, de sécurité pour les consommateurs et de protection des investissements (R&D et mar-

keting) pour les entreprises sont reconnues comme majeures et traitées comme telles par la classe politique.

Le projet européen *eMage* exploite la technologie LTU sur six bases nationales consolidées et permet aux services des douanes, confrontés à la diversité des produits mis en circulation dans le marché commun, d'identifier plus rapidement les marchandises suspectes. Soutenue par la classe politique française, une extension de ce projet a vu le jour : limitée à la France pour le moment, elle y associe de grands groupes industriels, concernés par la contrefaçon.

Comptant une douzaine d'acteurs actuellement, le système devrait bénéficier prochainement de la participation active de quelque deux cents industriels. Ceux-ci fourniront de manière confidentielle aux services des douanes, outre les informations permettant de discriminer les produits originaux des produits contrefaits, toutes les informations (économiques, circuits de distribution ou autres) susceptibles d'améliorer les investigations et les saisies. On retrouve donc un schéma tripartite où interviennent services de police, organismes nationaux de propriété industrielle et groupes industriels privés.

Les partenaires ne relèvent pas du seul univers étatique, loin de là. LTU Technologies a licencié sa technologie auprès de nombreuses sociétés très actives en matière de surveillance du réseau *Internet*. Ces sociétés sont spécialisées en Propriété Industrielle et certaines relèvent plus largement de ce qu'on qualifierait de l'Intelligence Economique. L'adjonction de robots informatiques (*spiders* ou « butineurs ») parcourant l'*Internet* grâce à la technologie de l'image mentionnée précédemment permet de fournir des rapports automatisés de surveillance. Détournements de logos, faux sites *Internet* de vente électronique, fausses publicités pouvant déraiser sur des tentatives de déstabilisation... la plus grande vitrine du monde est sous surveillance pour plus de cent grandes marques.

LTU Technologies, parfois qualifiée de « pépite logicielle française », détient plusieurs brevets en son nom propre.

Le débat passionnel qui fait rage autour de la brevetabilité du logiciel possède ses partisans et ses détracteurs, des deux côtés de l'Atlantique. Certains arguments en défaveur

de la brevetabilité sont parfois très fondés et la co-existence des brevets logiciels avec l'*Open-Source* est problématique. Mais pragmatiquement, force est de constater que LTU Technologies, si elle avait été dénuée de brevets, c'est-à-dire si elle n'avait pu compter que sur le seul secret pour se protéger de la concurrence, n'aurait vraisemblablement pas pu attirer les investisseurs et, bien pire, n'aurait pas été en mesure de licencier sa technologie.

Les débats reprendront en janvier 2005, autour du projet de directive européenne sur la brevetabilité des logiciels. Quand une technologie est immergée dans la propriété industrielle... ■



Alexandre WINTER

diplômé de l'ENST en 1994, Ph.D, CTO & co-fondateur de LTU Technologies.

LTU Technologies est un éditeur de logiciels, fondé en 1999, leader dans les domaines de la recherche et de la reconnaissance d'images. Il a développé une plateforme pour les investigations liées à l'image, devenue un standard du marché pour les forces de l'ordre.

Ses logiciels sont également utilisés, entre autres, pour la protection de la propriété industrielle, l'image mining, et la gestion de contenus pour les médias.

Citons dans ses clients principaux :

- Le Federal Bureau of Investigation (FBI)
- La Gendarmerie Nationale
- L'Office Américain de l'Immigration et du Contrôle des Douanes, dans la lutte contre la pédopornographie.
- L'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) pour simplifier la recherche d'antériorité de dessins et modèles.